

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
Montréal (Québec) H3C 0B4
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600

fasken.com

Le 21 août 2026
N° de dossier : 315230.00109

Pierre-Olivier Charlebois
Ligne directe / Télécopieur +1 514 397 5271
pcharlebois@fasken.com

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Me Johanne Skelling
Secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100, Case postale 43
Montréal (QC) H2Z 1W7

Objet : Dossier R-4333-2026
Demande du Distributeur relative à la fixation des tarifs centres de données et pour usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs

Chère consœur,

Conformément à l'article 30 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*, l'intervenante Keel Infrastructure (« **Keel** ») demande la reconnaissance du statut d'expert pour Monsieur Sylvain Audette, dont les coordonnées sont les suivantes :

Sylvain Audette
Professeur – Département du Marketing
HEC Montréal
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal, QC, H3T 2A7
Tel: 514-340-7306
sylvain.audette@hec.ca

Mandat du témoin expert

Le mandat du témoin expert dans le présent dossier consiste à analyser les propositions formulées par Hydro-Québec Distribution (le « **Distributeur** ») et à rédiger un rapport d'expert comprenant des constats et des recommandations à l'égard de la conformité de ces propositions avec les principes réglementaires et tarifaires applicables dans le secteur de l'énergie. Plus particulièrement, le témoin expert aborde la méthode de fixation des tarifs en lien avec le coût de service et les coûts marginaux pour les centres de données (tarif CD) et pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs (tarif CB). Le mandat du témoin expert comprend également le témoignage lors de l'audience devant la Régie de l'énergie.

Qualification demandée pour le témoin expert

Keel demande que Monsieur Sylvain Audette soit qualifié d'expert en stratégie tarifaire et en consommation énergétique des secteurs émergents.



Curriculum vitae du témoin expert

Le curriculum vitae de M. Audette est déposé en annexe aux présentes. Le CV démontre un profil relativement rare au Québec, combinant :

- ✓ Plus de 25 ans d'expérience dans le secteur de l'énergie et de la réglementation.
- ✓ Ancien directeur de la réglementation et de la tarification chez Gaz Métro (Énergir), responsable de nombreux dossiers devant la Régie.
- ✓ Professeur et formateur à HEC Montréal, notamment en réglementation, tarification et la planification de la demande énergétique.
- ✓ Membre fondateur de la Chaire de gestion du secteur de l'énergie de HEC Montréal depuis 2014.
- ✓ À titre d'expert, formateur et consultant dans le secteur de l'énergie, dans plusieurs dossiers réglementaires devant la Régie, au ministère des Ressources naturelles du Québec (Ex : PL69 et PGIRE), ou dans le cadre d'avis en réglementation et tarification.

Son expertise réglementaire et tarifaire appuie clairement sa qualification comme témoin expert dans le cadre de ce dossier.

Considérant ce qui précède et conformément à l'article 30 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*, Keel demande respectueusement à la Régie d'accueillir la présente demande de reconnaissance du statut d'expert pour Monsieur Sylvain Audette.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Pierre-Olivier Charlebois